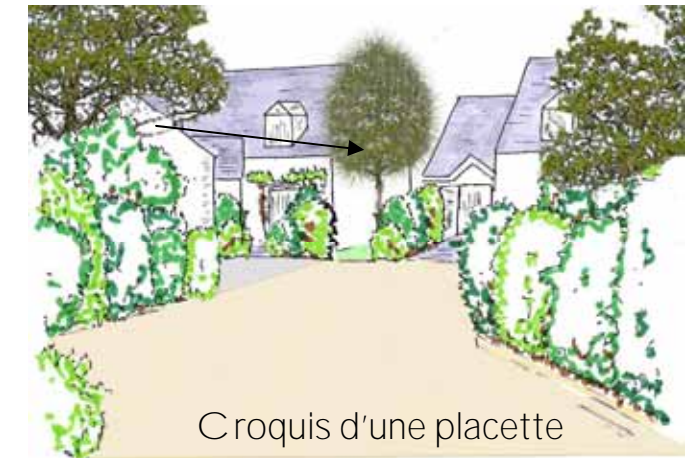


## Le Terroir de Kermadec Pencran (29)

Le projet comporte 50 lots libres destinés à des constructions individuelles d'une surface moyenne de 677 m<sup>2</sup> avec un minima de 512 m<sup>2</sup> et un maxima de 946 m<sup>2</sup> et 12 lots (20%) destinés à recevoir de l'habitat conventionné d'une moyenne de 291 m<sup>2</sup>.



Croquis d'une placette

### Eaux pluviales et déchets verts :



- Préconiser une citerne privée de récupération des eaux pluviales.
- Installation dans chaque lot d'un composteur privatif (valorisation des déchets organiques qui représentent environ 30% du poids de notre poubelle).
- Mise en place sur les espaces verts de trois ouvrages enterrés constitué d'éléments à forte porosité type Q-bic.

Surface : 5.1 Ha

### Arbre tige :

Les arbres structureront l'espace autre qu'architecturalement et permettront de créer un espace ombragé aux abords des placettes et de la coulée verte.

### Haies fleuries en bordure de voies :

Les haies en bordures de voies seront constituées de haie libre à floraisons échelonnées suivant les saisons avec des essences caduques et persistantes. L'entretien s'effectuera par les acquéreurs des lots.

Espace engazonné (coulée verte): Ces espaces seront semés avec un gazon fleuri rustique ne nécessitant qu'une à deux fauches par ans après floraison. Cet espace de jeux et détente sera composé d'un cheminement piéton, de structure de jeux pour enfant au Nord et d'une aire de pétanque au Sud Ouest agrémentée de plusieurs bancs offrant ainsi un panorama sur la vallée.

Réseau piétonnier : les cheminements piétons, largement représentés dans le nouveau quartier permettent de relier les divers sentiers existant (à l'Est et sur les trottoirs de la VC au Nord Ouest). Les promeneurs se trouvant sur la VC n°4 pourront très facilement utiliser le réseau de circulation douce du nouveau quartier en empruntant la coulée verte et ainsi rejoindre le chemin menant au bourg au Sud.



Photomontage de l'espace public